

## Mot du Maire

Pour ce dernier « mot » de la mandature, je souhaite m'exprimer sur les principes qui ont guidé les décisions et les actions de la municipalité au cours de ces 7 années.

### Tout d'abord le respect scrupuleux de « l'argent public » :

J'ai toujours considéré que l'argent public était « sacré », et qu'on doit le traiter avec encore plus d'attention que notre argent personnel. J'ai donc veillé en toutes occasions à rechercher les économies possibles, en limitant, autant que faire se peut, les frais de fonctionnement.

J'ai aussi veillé avec soin à faire la « chasse aux subventions » pour le financement de nos projets (je remercie au passage notre Conseiller Général, qui nous a efficacement soutenus).

Nous avons souvent évité des dépenses grâce à l'aide de bénévoles, pour la fabrication et la distribution du bulletin municipal, pour divers petits travaux dans les locaux, pour les déménagements, pour la création et la maintenance du site Internet de la commune...pour ne citer que quelques exemples.

Ni mes adjoints, ni moi-même, n'avons demandé remboursement de la moindre note de frais pendant toute la mandature.

Enfin, je me suis limité le montant de mon indemnité de maire à 50% du montant réglementaire... ce qui, sur 7 ans, représente une économie non négligeable sur le budget communal.

### La « démocratie participative », ou plus simplement de l'écoute des administrés :

A la fin de chaque réunion du Conseil Municipal, un temps de libre expression était donné au public, ce qui permettait de répondre, en général sur le champ, aux questions que les personnes se posaient.

Nous avons tenu des réunions publiques sur un certain nombre de sujets importants (espace de loisirs, sécurisation des circulations au centre village, Zone Agricole Protégée, PLU...) et avons tenu compte des remarques et suggestions.

Cinq matinées par semaine, sauf rares exceptions, y compris en été, j'ai été présente à la mairie ce qui a permis très souvent de recevoir immédiatement les administrés qui souhaitaient me voir.

Quant aux courriers qui m'ont été adressés, j'ai, en général, répondu par retour.

Enfin j'ai veillé à participer personnellement aux temps forts de la vie du village, tels que la fête des fours et la « Sainte Agathe », bien sûr parce que j'y trouve mon plaisir, mais aussi parce que c'est un temps de rencontres très enrichissant.

### L'urbanisme, et la « ceinture verte »

Contrairement à la rumeur, l'Equipe municipale n'a jamais lésé les propriétaires qui avaient des terrains constructibles selon le POS de 1981, et n'a empêché ni leur vente, ni l'édification de constructions... Les lotissements de la Tour, des Ardans et du Bottex et bientôt du Pré Nouveau sont le fruit de la vente de terrains de particuliers par des particuliers... Au pire, avons nous essayé de modérer l'appétit d'un lotisseur qui s'apprêtait à « sarcelliser » le Bottex, en sacrifiant pour toujours la qualité de vie dans un quartier de Douvres... sur l'autel de ses bénéfices de l'année.

Notre stratégie a été de tenter modestement de veiller à ce que la croissance du village reste harmonieuse, avec intégration raisonnable des nouveaux...Il ne s'agit pas de l'arrêter, mais de la maîtriser, conformément aux préconisations du schéma de secteur.

Et faire en sorte que Douvres garde son caractère de village, situé au fond d'un val, entouré de sa « ceinture verte », un village où il fait bon vivre.

Cette qualité de la vie, nous la devons, en bonne partie, aux associations et à tous ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre leur village

A tous un immense merci

L'équipe municipale aura le plaisir de vous accueillir autour d'un pot amical, le dimanche 6 janvier, à 18h, à l'occasion des vœux.

Ces vœux, je vous les adresse dès maintenant de bonheur, de santé et de réussite pour vos projets.

*M-L Dubois*